

- L A
D R O
M E -

le mag

magazine du Conseil Départemental

■ N°121
octobre/décembre 2016
ladrome.fr

PERSONNES HANDICAPÉES

Accueillir et accompagner à tous les âges



6

Semaine
bleue



19

Soutien
aux éleveurs



24

Kevin Mayer
argent content

Pour un Département exemplaire

LA DRÔME ET L'ARDÈCHE TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR AUGMENTER LA QUANTITÉ DES MATÉRIAUX RECYCLÉS UTILISÉS DANS LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DES ROUTES.

Vice-présidente chargée de l'environnement et de la santé, Patricia Brunel-Maillet veut « un Département exemplaire, tant en termes de préservation des ressources, qu'en termes de développement économique du territoire ». Un objectif que partage son homologue ardéchoise, Christine Malfoy, et qui a logiquement amené les deux Départements à travailler ensemble sur le dossier, en partenariat avec la Fédération du BTP Drôme-Ardèche, le SRBTP (Syndicat des Recycleurs) et l'Unicem (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction).

RECYCLAGE

Chaque année les activités du BTP produisent plusieurs millions de tonnes de déchets inertes (matériaux de démolition et déblais). A l'issue d'un processus de recyclage, ils peuvent se substituer aux matériaux naturels pour des travaux de terrassement ou de réfection de la chaussée. La réutilisation de ces matériaux présente plusieurs avantages : économie des

ressources naturelles de granulats, réduction des volumes de stockage des déchets, développement local. Aujourd'hui, la volonté des deux collectivités est d'augmenter la quantité de ces matériaux recyclés pour les chantiers routiers. Cet été, dans le cadre du Plan de prévention et de gestion

des déchets du BTP, des visites auprès de recycleurs et carriers de Drôme et d'Ardèche ont permis d'échanger sur le sujet. Cet automne, les deux Départements se pencheront plus particulièrement sur l'aspect juridique de la question (cahiers des charges et marchés publics).



Plate-forme Audigier de recyclage des déchets BTP à Montélimar

■ FORÊT DE SAOÛ

Métamorphose en vue pour l'auberge des Dauphins



La réhabilitation complète l'auberge des Dauphins en maison de site est actée : toit terrasse, salon de thé et espace de convivialité dans le salon doré, accueil-billetterie-boutique au rez-de-chaussée, espace muséographique et pédagogique au 1^{er} étage avec une place importante faite au numérique et aux jeux. Le projet s'accompagne d'aménagements paysagers des abords (accueil, signalétique, stationnements, cheminements) dans le respect de l'esprit des lieux. Le dossier est piloté par le Département (espaces naturels sensibles, bâtiments, conservation du patrimoine) en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) et les acteurs du territoire. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Atelier Philippe Madec accompagné par plusieurs architectes, dont Stéphanie Frobert de Saoû, du paysagiste Franck Neau créateur des abords extérieurs de la Grotte Chauvet et d'Arc en Scène pour la scénographie. Les travaux sont attendus pour 2018 pour une ouverture au public dès 2019.